



Adoption, à l'unanimité, de la loi visant à protéger le groupe EDF d'un démembrement

C'est une première étape ! Qui en appelle d'autres !

L'adoption de cette loi réaffirme, après la crise de l'énergie que nous venons de vivre, que l'électricité n'est pas une marchandise comme les autres, c'est notre bien commun, et qu'il est indispensable d'en garder la maîtrise publique. Cette loi est une première étape dans la reprise en main de notre secteur de l'énergie en réaffirmant le rôle central et stratégique d'EDF dans notre système énergétique national. Vouloir la protéger nous paraît être la moindre des choses face d'une part, aux attaques à répétition subies ces dernières années et d'autre part, à la perte de souveraineté industrielle de notre pays mise en lumière récemment par la mission d'enquête parlementaire.

Pour les communistes, **retrouver notre souveraineté et notre indépendance énergétique exige de** renouer avec une politique du temps long en combinant les objectifs climatiques, sociaux et industriels.

Cette loi marque également le retour des tarifs réglementés de vente de l'électricité aux artisans, commerçants, agriculteurs et collectivités locales de petites tailles grandement touchés par les fortes hausses d'électricité et qui ont vu leurs factures d'énergie multipliées par 3, par 4 jusqu'à 10 malgré la mise en place du bouclier énergétique.

Il faudra aller plus loin pour retrouver réellement la maîtrise des tarifs de l'énergie et une électricité au juste prix y compris pour nos entreprises pour qui c'est un gage de localisation industrielle. C'est pour cela qu'il devient urgent de revoir la façon dont est calculé le tarif réglementé de l'électricité (TRV) en stoppant son adossement au prix du marché en revenant à un prix du kWh calculé sur le coût de revient réel de production, de transport et de distribution comme c'était le cas antérieurement.

Cette loi garantit également qu'en cas de modification du capital d'EDF, il faudra repasser devant le parlement. C'est un gage de respect de nos institutions et des citoyens.

Pour les communistes, il faudra retrouver une maîtrise publique de toutes les énergies, et pas seulement l'électricité, condition incontournable pour garder notre souveraineté énergétique et protéger nos concitoyens des diktats des marchés européens et mondiaux de l'énergie, incapables de répondre aux besoins des gens et à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est dans ce sens que nous continuerons à mener la bataille pour gagner la mise en œuvre d'un pôle public de l'énergie pour servir l'intérêt général et répondre aux défis environnementaux. Un vrai service public démocratisé, qui associe, dans la décision et la gestion, les salariés, les usagers, les collectivités locales.

Paris, le 29 février 2024